



ASSOCIATION EUROPÉENNE DES AVOCATS
EUROPEAN ASSOCIATION OF LAWYERS

Droit EU et réseau

pour votre travail
quotidien

AEA-EAL

Depuis plus de 30 ans, nous rassemblons les avocats d'Europe et au-delà, nous renforçons les liens entre nos membres, en promouvant la profession au niveau européen, en partageant nos expériences sur des matières professionnelles transfrontalières et en profitant d'activités sociales communes.



Nos membres viennent de divers continents et pays, comme par exemple: Argentine, Autriche, Belgique, République Tchèque, Danemark, France, Géorgie, Allemagne, Italie, Kazakhstan, Moldavie, Pologne, Roumanie, Russie, Espagne, Suisse, Pays-Bas, Royaume-Uni ou Etats-Unis.



Réseau d'avocats

pour votre travail professionnel quotidien et vie sociale



Coopération internationale

pour l'échange de connaissances et d'expériences



Promouvoir la profession

en renforçant la justice et la règle de droit



Faciliter la pratique

en construisant des compétences et le respect



office@aea-eal.eu

fb.com/europeanassociationoflawyers



ASSOCIATION EUROPÉENNE DES AVOCATS
EUROPEAN ASSOCIATION OF LAWYERS

Droit EU et réseau pour votre travail quotidien

Rejoignez-nous !

Vos avantages

- **Echanger** avec des collègues pour promouvoir les idées européennes et la règle de droit
- **Plateforme de networking:** contact facile avec des avocats d'autres pays
- **Assister aux conférences AEA-EAL** sur le droit européen en vue d'accroître ses connaissances et de recevoir des crédits dans la cadre de la formation continue obligatoire.
- **Utilisation du logo de l'AEA** sur le papier à en-tête professionnel et les sites internet
- **Information au sujet de votre cabinet d'avocats** et sur vous-même en tant que membre de l'AEA sur le site internet de l'AEA et dans les newsletters
- Possibilité d'être **orateur** aux conférences internationales
- **Rencontrer des collègues** d'autres pays dans une atmosphère tout-à-fait conviviale lors des événements sociaux de l'Association
- Être impliqué dans la **gestion de l'AEA:** devenir administrateur du conseil d'administration ou membre du comité de direction
- **Réductions sur les frais** d'enregistrement pour les activités de l'AEA
- **Des cotisations de membres** très raisonnables





ASSOCIATION EUROPÉENNE DES AVOCATS
EUROPEAN ASSOCIATION OF LAWYERS

Droit EU et réseau pour votre travail quotidien

A propos de nous

Alors que l'Europe est sous pression, que la règle de droit ou l'Etat de droit est mis à rude épreuve dans divers pays, l'AEA fournit une plateforme et une voix pour ceux qui souhaitent résister à cette tendance. Nous sommes une organisation non politique qui tient néanmoins compte de nos valeurs telles que le savoir vivre ensemble sur ce continent et au-delà.

Notre histoire

L'association a été établie en 1986 par les membres fondateurs de l'Association des jeunes avocats (AIJA), lesquels ont décidé de renforcer les liens entre membres (réseau), de partager notre expérience sur des matières professionnelles transfrontalières aussi que d'élargir notre connaissance en droit européen. L'AEA a organisé, chaque année dans différentes régions d'Europe, 2 ou 3 séminaires ou congrès. Ces événements ont promu et développé les enjeux actuels du droit européen, le sens de la communauté entre avocats européens et le concept commun de la profession. Ils définissent un concept européen de la profession. Nous faisons également attention aux aspects pratiques de l'exercice de la profession d'avocat en proposant des formations dans divers domaines tels que la gestion de bureaux d'avocats, le marketing juridique, la gestion des contacts aussi bien que la recherche de nouveaux clients. Pendant quelques années, nous avons organisé une université d'été sur le droit européen des affaires au collège de l'Europe et délivré des avis et rédigé des textes pour la Commission européenne sur les procédures juridiques de l'UE. L'AEA comporte des membres provenant des différents pays d'Europe et hors Europe (Argentine, Autriche, Belgique, République Tchèque, Danemark, France, Géorgie, Allemagne, Italie, Kazakhstan, Moldavie, Pologne, Roumanie, Russie, Espagne, Suisse, Pays-Bas, Royaume-Uni, Etats-Unis). Elargir le réseau des avocats aide nos membres à développer des contacts professionnels et sociaux et à étendre leurs activités. Nos statuts, modifiés récemment, permettent à des avocats d'autres continents et pays de nous rejoindre et de partager les mêmes valeurs fondamentales de la profession telles que l'indépendance, l'auto-gouvernance, et la protection du secret professionnel.

Notre objectif

Le but de l'AEA, en tant qu'organisation non lucrative, est d'encourager l'esprit de communauté de ses membres, de promouvoir le concept européen de la profession d'avocat et de développer les moyens de faciliter l'exercice de la profession en fournissant des informations et des formations juridiques à ses membres, de même que les échanges scientifiques et culturels. Nous intervenons auprès des autorités lorsque, dans certains pays, la justice et l'indépendance de notre profession sont violées ou si certains collègues sont en danger.

Nos membres

Notre association comporte trois catégories de membres : membres à part entière, membres collaborateurs, membres correspondants. De plus, l'assemblée générale peut attribuer le titre de membres honoraires.



ASSOCIATION EUROPÉENNE DES AVOCATS
EUROPEAN ASSOCIATION OF LAWYERS

Droit EU et réseau pour votre travail quotidien

Gouvernance

Nos Présidents

Depuis 1987, 17 Présidents, provenant de 10 pays différents et dont les trois derniers étaient des femmes (Belgique, France et Pologne), ont été en charge de l'association AEA.

Notre conseil d'administration depuis le 1er juillet 2018 est composé de:

Maria Slazak (Présidente), Monique Stengel (président sortante), Christof von Wilcken (Vice-Président) Aleksandra Siewicka - Marszalek (Secrétaire Général), Sabine Perquy - Forke (Trésorier) autres directeurs (par ordre alphabétique) : David Asatiani, Jean-Pierre van Cutsem, Dariusz Gibasiewicz, Elisabeth Hoffmann, Andrzej Kalinski, Juan Nunez, Paolo Sguotti, Thomas Simons, Pawel Szczesniowski, Kurt Weil, Magdalena Witkowska, Philipp Zurkinden.

Les Comités

- **Le Comité scientifique – droit européen.** Il est en charge d'observer les développements de la législation et de la jurisprudence en Europe, plus particulièrement en droit européen, d'établir et de conserver des liens avec les instances européennes, et de suggérer des sujets ou matières pour de nouveaux événements et séminaires intéressants et de haute qualité scientifique. Le comité élabore la partie scientifique des événements et si nécessaire, assiste les organisateurs en proposant des orateurs intéressants et compétents. (Président Philipp Zurkinden).
- **Le Comité Marketing.** Il a deux objectifs principaux : promouvoir en tous temps et partout l'AEA, en montrant par divers moyens l'intérêt pour un avocat de rejoindre notre Association et promouvoir nos activités scientifiques en vue de recruter un maximum de participants, et après chaque événement/conférence, fournir un suivi personnel aux avocats démontrant ainsi l'avantage de faire partie de l'AEA. (Président : Jean-Pierre van Cutsem).
- **Réseau – Comité de liaison entre les membres.** Il est indéniable qu'un des bénéfices les plus importants que l'on peut trouver dans une association est le profit qui résulte du support et des avis que l'on peut obtenir des autres membres de notre association. Obtenir les coordonnées d'un collègue spécialisé dont vous auriez besoin, que ce soit pour soulever un doute concernant une législation étrangère, ou pour obtenir une opinion dans un cas d'espèce particulièrement compliqué peut constituer une assistance d'une valeur inestimable. Notre mission consiste à mettre sur pied un tel projet. (Président Juan Nunez)
- **Le Comité des jeunes avocats.** Nous fournissons à nos jeunes collègues des relations utiles avec d'autres collègues, des Autorités, ainsi que des Institutions sises en dehors de leur propre juridiction. Le Comité organise également des conférences sur des sujets d'actualité à l'intention de nos jeunes collègues pour leur permettre de se familiariser avec les nouveautés juridiques et technologiques et de rencontrer des spécialistes internationalement connus.
- **Le Comité des Droits Humains.** Celui-ci a été créé pour développer la politique de l'AEA-EAL et pour intervenir dans les cas de mise en danger des droits Humains et de la règle de Droit. Le Comité est une plateforme de discussion, de partage d'information et de projet pour le futur. (Président: Dariusz Gibasiewicz)



ASSOCIATION EUROPÉENNE DES AVOCATS
EUROPEAN ASSOCIATION OF LAWYERS

Droit EU et réseau pour votre travail quotidien

Les activités

Conférences et séminaires en droit Européen

Nous avons organisé un grand nombre de formation pour avocats dans les différentes matières du Droit Européen comme la rétention de données personnelles, l'insolvabilité transfrontalière, droit familial, droit fiscal, droit du travail et de la sécurité sociale, droit des contrats, droit commercial et beaucoup d'autres encore. Nos dernières Conférences se sont tenues en Géorgie, Moldavie, Kazakhstan, Pologne, France, Espagne et Italie.

Conférences sur les principes fondamentaux de la profession d'avocat

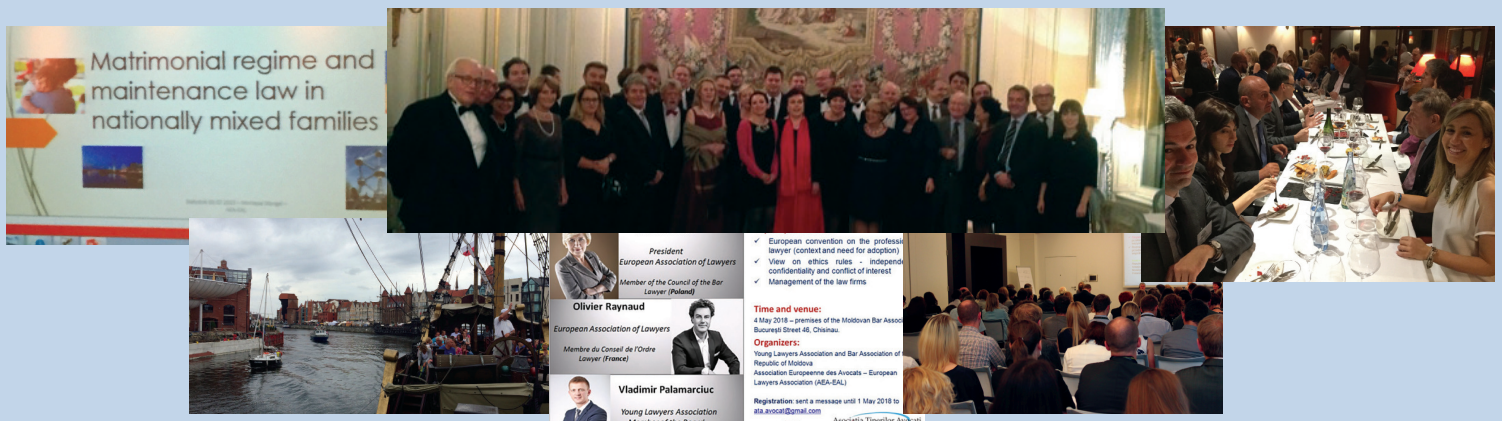
L'AEA-EAL a organisé plusieurs conférences et séminaires en Europe et hors Europe sur les questions d'éthique professionnel, l'avenir de la profession d'avocat, les challenges de la modernité et des technologies dans le travail journalier de l'avocat. Ces événements passés ont été organisés au Kazakhstan, en France en Belgique et en Pologne.

Ateliers pratiques pour jeunes avocats

Nous avons organisé des ateliers pour nos jeunes confrères sur des matières telles que la gestion d'une association d'avocats, l'établissement de réseaux entre avocats, l'acquisition de clients ou le développement des technologies. Ces ateliers ont eu lieu en Moldavie et en Pologne.

Activités sociales

Chaque événement scientifique est accompagné par des activités sociales. Circuit touristique dans des villes, visites guidées, dîners informels ou de Gala et d'autres activités similaires donnant l'occasion de rencontrer des confrères de différents pays et juridictions dans une atmosphère conviviale et amicale.





ASSOCIATION EUROPÉENNE DES AVOCATS
EUROPEAN ASSOCIATION OF LAWYERS

Droit EU et réseau pour votre travail quotidien

Affiliation

Bulletin d'affiliation

to the Board of Directors

a compléter, à signer et à retourner au Conseil d'administration par email à : office@aea-eal.eu

Je soussigné _____ date de naissance _____
 Adresse _____ code postale _____
 Ville _____ Pays _____
 Téléphone _____ Fax _____
 Email _____ Numéro du registre des avocats (si applicable) _____
 Titre professionnel _____ Barreau (Association) _____

Déclare vouloir rejoindre l' AEA-EAL (merci d'indiquer la catégorie de membre):

Comme **membre effectif individuel**

- Enregistrement à une conférence AEA-EAL sans cotisation pour toute l'année de la Conférence
- Première année entière - **50.00 €**
- Deuxième année - **75.00 €** Moins de 30 ans - **50.00 €**
- Troisième année - **100.00 €** Moins de 35 ans - **100.00 €**
- Audelà de la troisième année - **175.00 €**

Comme **membre collectif**

- Cabinet d'avocats - **400.00 €** autres entités (barreaux et associations similaires) - **1.000.00 €**
 (Sous réserve de l'agrément et d'une décision favorable du Conseil d'administration)

Comme **membre associé**

- Individuel - **50.00 €** Cabinet d'avocats - **200.00 €** autres entités maximum - **1.000.00 €**

Comme **membre observateur**

- Individuel - **50.00 €** Cabinet d'avocats - **100.00 €** autres entités maximum - **500.00 €**

Je m'engage à respecter les statuts de l'AEA—EAL et les décisions de ses organes statutaires

Date _____ Signature _____